

BaDI_21_2_eleve

En France, les déchets électroniques des entreprises seront recyclés

Depuis 2006, les particuliers français peuvent recycler des déchets d'équipements électriques et électroniques grâce à la reprise « un pour un ». Le concept est simple : chaque ménage peut déposer son appareil hors d'usage contre l'achat d'un neuf chez le même distributeur.

Bientôt, ce sera au tour des entreprises de bénéficier d'une telle possibilité, qui devrait permettre de collecter et de recycler près de 70 000 tonnes de déchets professionnels.

Mis en place par l'éco-organisme Récylum, ce dispositif intéresse en premier lieu les entreprises du bâtiment, mais aussi les industries et les collectivités territoriales, qui détiennent du matériel (alarmes incendie, caméras de surveillance...) qui ne fonctionne plus. À terme, plus de 300 déchetteries professionnelles collecteront gratuitement ces déchets qui seront ensuite transportés dans des centres de traitement où ils suivront le même circuit que les déchets ménagers : destruction, dépollution, puis réutilisation dans la fabrication de nouveaux équipements électroniques.

Pour le directeur de Récylum, Hervé Grimaud, ce n'est pas le recyclage mais la collecte de ces déchets qui posait problème jusqu'à présent. *« L'immense majorité des déchets professionnels sont mêlés aux gravats* ou aux emballages, et enterrés dans le sol faute d'être isolés en vue de leur traitement »*, affirme-t-il.

Les 120 entreprises partenaires chargées du financement de la filière paieront près de 100 euros la tonne de déchets, en fonction des équipements mis sur le marché. C'est le principe de responsabilité élargie du producteur, initié par la directive européenne de 2003, qui leur impose de prendre en charge la fin de vie de leurs appareils. Un principe qui concerne déjà de nombreux produits tels que les emballages, les textiles et les pneus.

Enjeu

Au-delà de la pression réglementaire, les entreprises qui s'engagent dans le recyclage des déchets professionnels s'inquiètent de la diminution des matières premières qui entrent dans la composition de ces appareils : des métaux rares, du cuivre, du fer... *« Aujourd'hui, pour produire la même quantité de minerai de fer, il faut extraire deux fois plus de terre qu'il y a vingt ans »*, remarque le directeur de Récylum. Les appareils pouvant être recyclés à 85% de leur poids environ, l'enjeu est important. Enfin, les producteurs s'inquiètent de la pollution que peuvent entraîner ces équipements qui contiennent parfois des substances dangereuses.

En 2007, moins de 8% des déchets des entreprises ont fait l'objet d'une collecte sélective. Un résultat largement inférieur à celui des déchets ménagers, qui forment la grande majorité des quelque 2 millions de tonnes de déchets électroniques produits chaque année en France, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (Ademe).

Dominique Mignon, directrice de développement à Éco-Systèmes (le principal des quatre éco-organismes de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques), attribue ce retard aux dates fixées par la législation : *« Les producteurs doivent prendre en charge uniquement les déchets des appareils vendus à partir du 13 août 2005. Or, aujourd'hui, ces appareils commencent à peine à arriver en fin de vie. Beaucoup d'entreprises ont donc attendu ce moment pour se préparer réellement à les traiter. »*

* gravats : débris de la construction.

Mettez les phrases suivantes au discours indirect en employant l'infinitif.

1 . Pierre a dit à Jeanine : "Embrasse Monique de ma part quand tu la verras."

-> Pierre a dit à Jeanine Monique de part quand

2. Mon ami m'a dit : "Compte sur moi pour t'aider à repeindre ton studio."

-> Mon ami m'a dit sur pour aider à repeindre studio.

3. "Monsieur, faites du sport et mangez plus légèrement", conseilla le médecin à son malade.

-> Le médecin conseilla à son malade du sport et plus légèrement.

4. Ils avaient proposé à leurs cousins : "Venez passer le réveillon avec nous."

-> Ils avaient proposé à leurs cousins passer le réveillon avec

5. Le directeur m'a convoqué : "Faites-moi sans tarder un rapport au sujet de l'accident qui vient de se produire sur le chantier," m'a-t-il demandé.

-> Le directeur m'a convoqué et m'a demandé sans tarder un rapport au sujet de l'accident qui de se produire sur le chantier.

Subjonctif

3) Écris les verbes entre parenthèses au présent du subjonctif.

- * En attendant que tu (finir) tes devoirs, je vais faire un dessin.
- * Ce soir, Philippe ira au cinéma, à moins que ses parents ne le (vouloir) pas.
- * Michel n'a pas envie que sa soeur (savoir) qu'il a eu une mauvaise note.
- * Pour réussir cette épreuve, il est indispensable que vous (être) en forme.
- * Maman souhaite que nous (faire) notre lit tous les matins.

2. Complétez les phrases avec les verbes proposés au subjonctif présent.

Liste des choses à faire

Il faut que tu *savoir* _____ les choses que tu devras faire. D'abord, je ne pense pas que tu *devoir* _____ travailler beaucoup. En arrivant, il serait bon que tu *nourrir* _____ le chien et que tu *changer* _____ l'eau. Puis, j'aimerais que tu *regarder* _____ s'il y a des messages téléphoniques. Il serait bon que tu *attendre* _____ le facteur pour que les voisins ne pas *se plaindre* _____. Chaque matin, il faudra que tu *aller* _____ à l'épicerie et que tu *se souvenir* _____ d'apporter la clé. Il est peu probable que tu *devoir* _____ souvent arroser les plantes. Je suis content que tu *vouloir* _____ t'occuper de la maison pendant mon absence.



21.2

CRAINdre

CEINdre

JOINdre